

#### **4. Conseil Général : aide au maintien à domicile des personnes âgées.**

**Rester chez soi en toute sécurité et dans un environnement confortable, même quand on vieillit : c'est possible, pas cher et facile !**

*Adapter son logement pour y résider le plus longtemps possible ? C'est possible, facile et très largement subventionné (généralement à 80 % !). Deux jeunes volontaires du Service Civique en mission pour aider les habitants dans leur démarche.*

Vous avez, ou l'un de vos proches, des difficultés pour monter et descendre les marches, pour utiliser la baignoire, pour vous déplacer dans votre logement ? Le Conseil Général du Bas-Rhin vous accompagne pour trouver une solution adaptée à votre situation et vos besoins.

Avec la mission « Accompagnement de personnes en perte d'autonomie », le Conseil Général vous propose une visite à domicile, gratuite, de deux jeunes filles volontaires du Service Civique, sérieuses et motivées, Amandine et Sophie, pour vous informer et vous sensibiliser sur les risques du quotidien au sein de votre foyer.

De plus, elles peuvent vous renseigner et vous accompagner dans les démarches administratives afin de bénéficier des aides financières pour des travaux (salle de bain, accès du logement, siège-monte escalier, etc.). C'est le dispositif « Adapt'Logis 67 » permettant d'adapter votre logement à vos besoins et ainsi de garder votre indépendance et vous épanouir pleinement à votre domicile.

Il faut le faire avant que ne survienne l'accident qui oblige à quitter sa maison ou son appartement ! N'hésitez pas à prendre contact avec elles : elles sont également susceptibles dans les prochaines semaines de vous contacter directement Vous aurez l'occasion, enfin de les rencontrer sur des marchés, lors de réunions de clubs d'ainés, etc.

#### **Contacts**

Conseil Général du Bas-Rhin – Direction de l'habitat : [logement@cg67.fr](mailto:logement@cg67.fr)

Les volontaires du Service Civique :

Amandine STEINSOULTZ - 03.69.33.24.77 Sophie WACKENHEIM - 03.69.33.24.78

#### **Un exemple d'adaptation du logement**



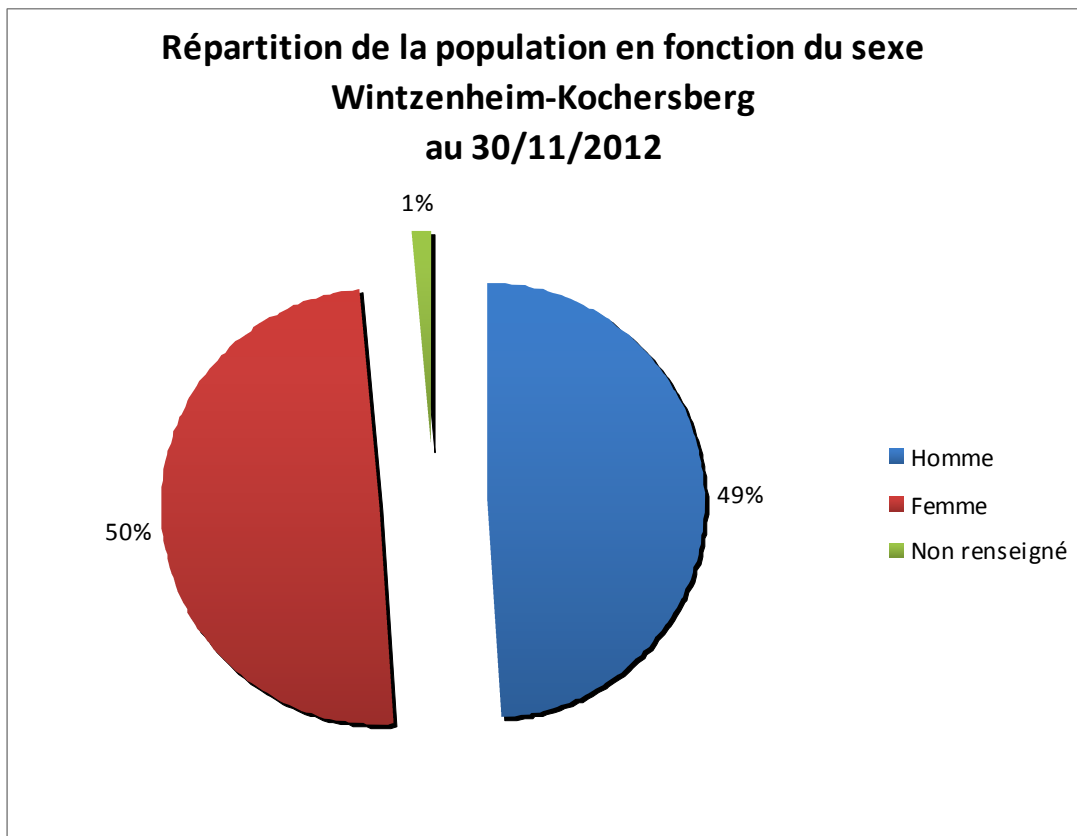
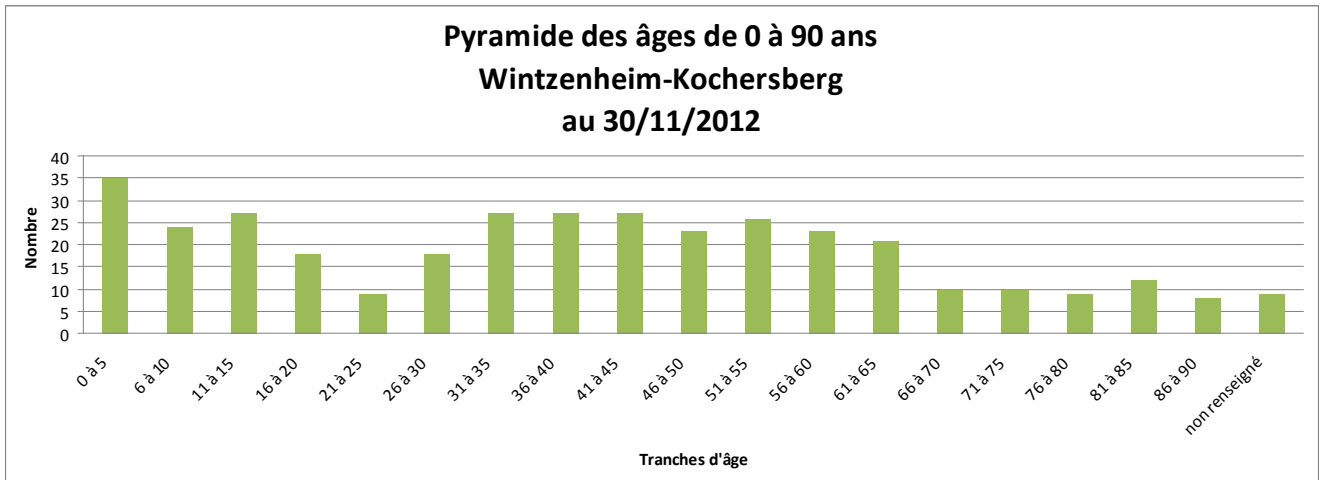
Avant travaux



Après travaux

## 5. Evolution de la population à Wintzenheim

Actuellement, nous comptons 365 habitants dans notre village, répartis comme suit :



## 6. Quelques brèves.

- Concert de Noël de la chorale de Wintzenheim à l'Eglise protestante le 16/12/12 à 17h, au profit de l'association « les enfants de Marthe »
- Fête de Noël des enfants de Wintzenheim le 14/12/12 à partir de 18h30 autour de la Laube.
- Inscription sur les listes électorales : nous rappelons à nos jeunes concitoyens et aux nouveaux arrivants que les inscriptions se clôturent le 31 décembre 2012. Il suffit de vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

**Il y aura une permanence le 31/12/12 de 16h à 18h.**

- Autorisations de sortie du territoire : A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les enfants mineurs ne pourront quitter le territoire sans leurs parents qu'accompagnés d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport. Les autorisations de sortie du territoire ne seront plus délivrées.
- Horaires d'ouverture au public de la Trésorerie de Truchtersheim

Lundi, mardi, mercredi et jeudi :  
8h30-12h et 13h30-16h (sans changement)  
Vendredi 8h30-12h (au lieu de 8h)

- Arbres fruitiers : Neufs personnes concernées par l'aménagement foncier ont pu bénéficier de subventions du Conseil Général du Bas-Rhin afin de racheter des arbres fruitiers.  
Le formulaire était accessible en mairie lors de l'enquête publique.  
Il s'agit d'arbres haute tige seulement qui doivent être plantés avant les grands froids.

Pour les personnes qui sont intéressées et qui n'ont pu faire la demande cette année,  
vous pouvez vous rendre au secrétariat de mairie afin de retirer le formulaire et rendre  
votre demande pour **septembre 2013**. Cette information vous sera à nouveau communiquée l'année prochaine, mais pensez-y.

- Fermeture du secrétariat de la mairie  
Le secrétariat de la mairie sera fermé du 24 décembre 2012 au 1<sup>er</sup> janvier 2013.  
Seule une permanence aura lieu le 31 décembre 2012 de 16h à 18h pour permettre les inscriptions sur les listes électorales.

Le Maire et son équipe municipale restent à votre disposition pour toute urgence durant la fermeture du secrétariat.

## 7. Etat civil

Mariage : COLETTI Linda et BERTRAND Mathieu le 7 juillet 2012

Anniversaire : M. SCHOETZ Paul 85 ans le 27 juin 2012



***Nous vous souhaitons de merveilleuses fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous en 2013 pour de nouvelles infos du village.***



La rédactrice : Nathalie GEIGER